



Copernicea

Une dynamique régionale pour ancrer la CECN
dans les politiques publiques et renforcer la gouvernance
des écosystèmes



Contents



Natem dolupta	
volorem porio.	
Et quiates tionse	
quas quiscil lend	
is cupta nihitae no	
bit autati	
cum aliquamus dol	
uptas doloris eliqui tot	
a voluptatquis aut dolora	
t enienihicia volenectium	

Contexte et justification

La Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN) connaît un développement croissant au niveau mondial, particulièrement depuis l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité à l'horizon 2030 à la COP15 de Montréal. Ce mouvement reflète une volonté des pays d'intégrer la valeur des écosystèmes dans leurs politiques de planification et de développement durable.

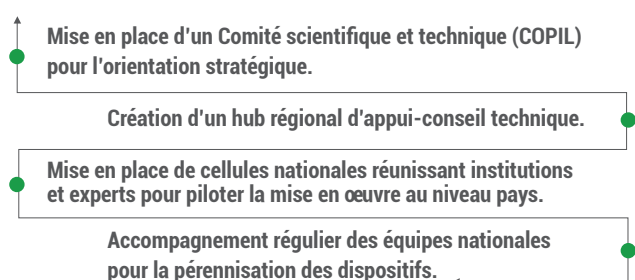
Dans ce contexte, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), à travers le projet Copernicea, COopération RÉgionale pour de Nouveaux Indicateurs de Comptabilité Écosystémique en Afrique, financé par l'AFD, a apporté un soutien technique et méthodologique à six pays membres africains pour le développement de systèmes nationaux de CECN.

L'objectif est de produire des indicateurs solides, renforcer les capacités et structurer un système opérationnel pour appuyer la planification durable à toutes les échelles.



Acquis de la 1^{ère} phase du projet Copernicea

Structuration institutionnelle



La première phase de Copernicea a permis de renforcer les capacités institutionnelles des structures impliquées. Un comité scientifique et technique, a été mis en place afin d'apporter un appui stratégique et des conseils réfléchis pour assurer une mise en œuvre efficace des activités. Parallèlement, un hub régional de soutien et d'accompagnement a été créé pour faciliter le déploiement de l'infrastructure écosystémique du capital naturel, en apportant un soutien technique continu aux partenaires nationaux. Afin de garantir la pérennité et l'appropriation locale, des cellules nationales ont été instaurées dans chaque pays, composées de partenaires institutionnels et d'experts techniques, qui supervisent la mise en place et le suivi des dispositifs à l'échelle nationale.

Développement d'infrastructures et d'outils

Le projet a réussi à établir une infrastructure opérationnelle pour la CECN à la fois au niveau national et continental. L'élaboration des comptes écosystémiques couvre plusieurs dimensions clés, notamment la couverture des terres, les infrastructures, le carbone, l'eau et la capacité écosystémique, permettant ainsi une évaluation précise des services rendus par les écosystèmes.

Cette approche intégrée, fondée sur une vision paysagère, facilite la prise de décisions éclairées pour la conservation des écosystèmes. En outre, une base de données continentale a été constituée, intégrant plus de 200 indicateurs issus de 50 plateformes open source, couvrant une série temporelle de treize années.

Pour compléter ce dispositif, une plateforme régionale de gestion et de diffusion des données a été développée, offrant un accès libre et direct à un ensemble d'indicateurs indispensables au suivi et à la gestion durable des ressources naturelles en Afrique.

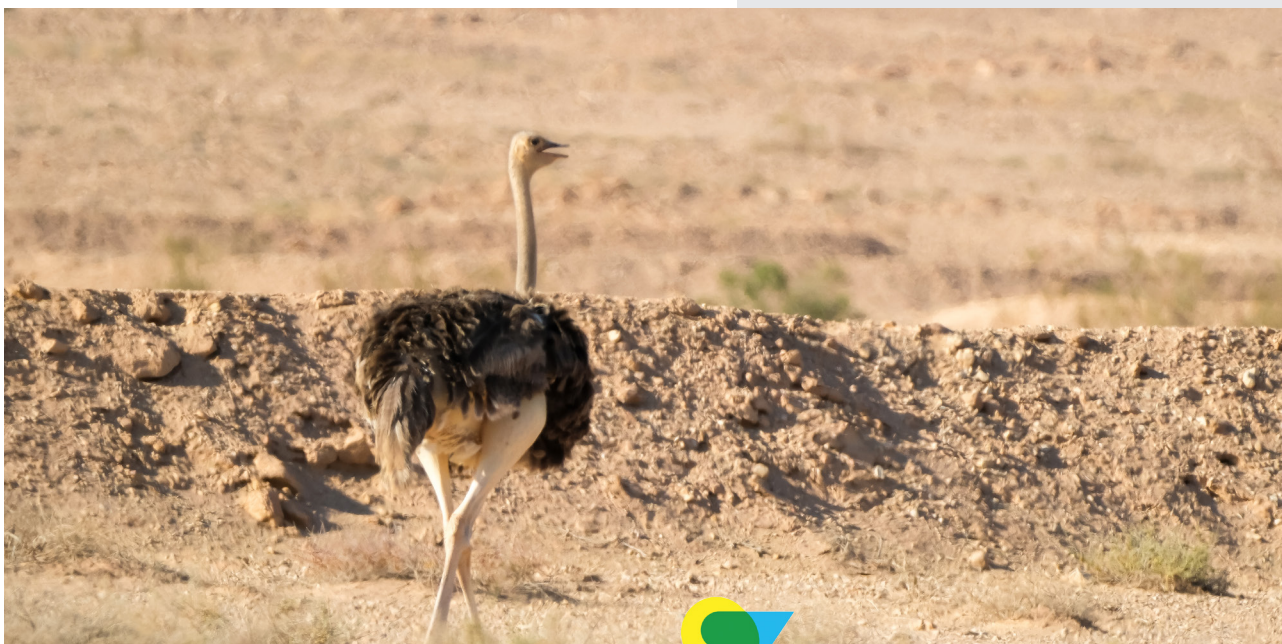
<http://copernicea.oss-online.org:8090>



Renforcement des capacités

Le projet Copernicea a mis un accent particulier sur le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la CECN. À travers une série d'ateliers techniques nationaux et régionaux, plus de 200 experts ont été formés dans une approche participative, leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration des comptes écosystémiques. Ces formations ont couvert l'ensemble des étapes, depuis la production des données de couverture terrestre jusqu'à l'utilisation des applications spécifiques aux comptes écosystémiques, assurant ainsi un transfert complet des savoirs et des techniques au sein des pays membres.

+200
experts formés



Coopération et synergies

La réussite du projet repose également sur une forte mobilisation des partenaires nationaux et internationaux. Lors des différentes rencontres régionales, les acteurs techniques, décideurs et professionnels de la communication ont été activement impliqués, faisant de ces forums des espaces d'échanges riches et constructifs.

Le projet a par ailleurs bénéficié du soutien et de la collaboration d'une quinzaine d'institutions spécialisées, parmi lesquelles figurent des agences de développement, des organisations environnementales, des universités et des organisations de la société civile. Ces partenariats stratégiques ont favorisé la synergie des actions et l'harmonisation des méthodologies, notamment en alignant la CECN avec le Cadre central du Système de Comptabilité Économique et Environnementale, renforçant ainsi la cohérence globale des initiatives.

Implication de
**15 institutions
régionales
et internationales**

(AFD, ONFI, IGNFI, IUCN, VITO,
Banque mondiale, CIRAD, etc.)

Harmonisation de l'approche

CECN avec les standards
du **Système de Comptabilité
Économique et Environnementale
(SCEE)**





Intégration de la CECN dans les politiques nationales.

Alignement avec les ODD, la LDN et le GBF.

Visibilité renforcée à l'international.

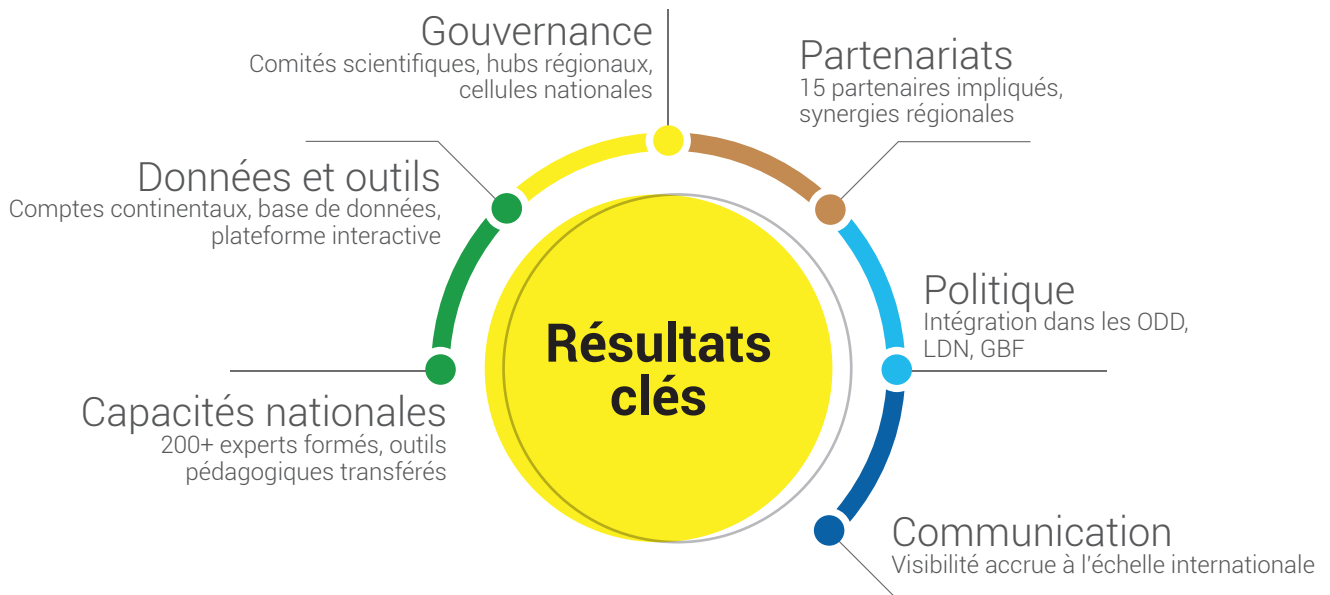


Intégration politique, plaidoyer et valorisation de la CECN

Le projet a mené un plaidoyer actif pour l'intégration de la Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN) dans les politiques nationales de planification et de développement. Grâce aux résultats produits et aux arguments fondés sur l'importance des services écosystémiques, il a sensibilisé les décideurs et les parties prenantes à la nécessité de préserver les ressources naturelles et d'ancrer la CECN dans les cadres réglementaires nationaux.

Ces efforts ont permis de renforcer la reconnaissance de la CECN comme un outil central au service du développement durable, en lien direct avec les objectifs nationaux et les engagements internationaux. Elle a notamment été intégrée dans les dispositifs de suivi et de rapportage des Objectifs de Développement Durable (ODD), de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (LDN) et du Cadre Mondial pour la Biodiversité (GBF), confirmant son rôle stratégique dans la gouvernance environnementale.

La visibilité du projet et de la CECN a été renforcée par la participation à plus de dix événements internationaux et par la production de supports de sensibilisation : vidéos, témoignages, et contenus multimédias accessibles au grand public (ex. : <https://youtu.be/-G-0dfP8BTK>).



Perspectives pour la deuxième phase

Sur la base des acquis, l'OSS envisage de :

- **Consolider et élargir le dispositif CECN** à d'autres pays membres.
- **Renforcer les capacités techniques et institutionnelles**, notamment en matière de production et d'utilisation des indicateurs biophysiques, socio-économiques et climatiques.
- **Intégrer davantage la CECN** dans les systèmes de planification et de suivi nationaux.
- **Appuyer le rapportage international** à travers des systèmes cohérents avec les exigences des conventions multilatérales sur l'environnement.



Le Burkina Faso



Le Burkina Faso, représenté par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, avec notamment des ingénieurs statisticiens économistes, a mené plusieurs activités dans le cadre du projet COPERNICEA. Ces activités incluent notamment la réalisation des comptes de la couverture des terres, la collecte de données pour l'élaboration des comptes biophysiques et socioéconomiques, ainsi que des visites de terrain, notamment dans la forêt du village de Koakin en collaboration avec l'Association pour la sauvegarde de la biodiversité (ASABIO). La participation à des événements tels que la journée de l'arbre dans ce village a également renforcé la visibilité locale du projet. Par ailleurs, plusieurs actions de communication ont été entreprises, notamment la réalisation de vidéos lors des ateliers et visites terrain, la création d'une page Facebook dédiée, ainsi que l'impression et la distribution de supports promotionnels tels que des flyers et kakemonos.

Défis et opportunités rencontrés

Le projet a rencontré certains défis, notamment un manque de compétences techniques au sein des équipes pour l'élaboration des comptes, ainsi qu'une insuffisance de données structurées nécessaires à la production des comptes écosystémiques du capital naturel. Cependant, COPERNICEA a permis de créer des opportunités importantes, telles que la mise en place d'une Cellule technique nationale (CTN) pluridisciplinaire. Les activités de formation, la communication digitale, et la sensibilisation via des événements locaux ont permis d'assurer une bonne visibilité du projet, jetant les bases pour des actions de plaidoyer à venir.

Alignement avec les besoins et stratégies nationales

Le projet a répondu aux besoins du Burkina Faso, notamment dans le cadre de l'évaluation des écosystèmes, et s'est pleinement aligné avec les stratégies nationales et locales. En particulier, il s'inscrit dans la mission de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles qui est chargée de l'élaboration des comptes environnementaux économiques et écosystémiques. Cette cohérence a renforcé la pertinence du projet dans le contexte national.

Complémentarité avec les stratégies nationales et implication des parties prenantes

Une complémentarité forte a été observée entre les activités de COPERNICEA et les stratégies de développement durable aux niveaux national et local. Le projet s'intègre notamment à la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), en renforçant la prise en compte de la biodiversité dans la planification économique. Il soutient également les Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, en valorisant le rôle des écosystèmes dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. De plus, les Plans communaux de développement (PCD) ont bénéficié d'analyses issues des comptes écosystémiques pour une gestion locale améliorée des ressources naturelles.

L'implication des parties prenantes a été structurée et active. Les ministères sectoriels clés, tels que ceux de

l'Environnement et de l'Agriculture, ainsi que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, ont été associés dès la phase de diagnostic et tout au long de l'élaboration des comptes. Les communautés locales ont aussi joué un rôle important, notamment lors des visites de terrain, contribuant à identifier les services écosystémiques essentiels à leur bien-être.

Partenariats et mobilisation des ressources

Le projet a su embarquer plusieurs partenaires nationaux, notamment les structures productrices de données environnementales. De plus, grâce à COPERNICEA, la participation du Burkina Faso au projet régional « Inversion des tendances à la Dégradation des Ecosystèmes et des Ressources en eaux dans le Bassin de la Volta (REWarD-Volta Basin) » a été facilitée. La gestion des ressources financières, humaines et logistiques a été menée de manière transparente et efficace, en étroite collaboration avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Les procédures administratives de l'OSS, jugées simples, ont contribué à une mise en œuvre efficace des activités.

En termes de contribution nationale, le Burkina Faso a apporté des ressources humaines, notamment via l'assistance du projet, la domiciliation et la prise en charge des charges locatives, ainsi que par l'implication des partenaires et la mise en place de la Cellule technique nationale.

Adaptabilité et ajustements face aux défis

Le projet a démontré une bonne capacité d'adaptation aux défis spécifiques rencontrés, notamment en matière de disponibilité et qualité des données environnementales. Face à la crise sanitaire, les activités ont rapidement été ajustées pour inclure des sessions en ligne, permettant ainsi de maintenir la participation des bénéficiaires malgré les contraintes.

Changements observés et bonnes pratiques institutionnalisés

Au sein des structures nationales impliquées, une dynamique positive s'est installée, avec une motivation accrue pour la valorisation des données nécessaires à l'élaboration des comptes. Cette démarche a permis d'inventorier et de



mobiliser des données jusque-là dispersées entre différents services techniques. Par ailleurs, des propositions ont été formulées pour intégrer la comptabilité environnementale dans les comptes nationaux, un pas important vers l'institutionnalisation de cette approche.

Positionnement du projet par rapport aux autres initiatives nationales

COPERNICEA occupe une position de premier plan au Burkina Faso, en tant que précurseur de la comptabilité écosystémique du capital naturel. Cette position stratégique offre une opportunité de démontrer l'importance et la valeur ajoutée de cette approche pour mieux évaluer la contribution de l'environnement à l'économie nationale.

Le projet se distingue par l'introduction d'une méthode rigoureuse, basée sur les normes internationales du SEEA (System of Environmental-Economic Accounting). Contrairement à d'autres initiatives souvent limitées à des évaluations ponctuelles ou sectorielles, COPERNICEA permet de quantifier la valeur économique des services écosystémiques, renforçant ainsi l'argumentaire pour leur intégration dans les politiques publiques. En outre, le projet favorise la coordination entre les acteurs statistiques, environnementaux, économiques et planificateurs, améliorant la cohérence avec les initiatives multisectorielles existantes.

Appui de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et contributions de l'OSS

Le Burkina Faso a bénéficié de l'expertise managériale de l'UGP, notamment pour la mobilisation des acteurs de haut niveau, ainsi que de son expertise technique dans l'élaboration des comptes écosystémiques. L'UGP a favorisé une approche participative et inclusive, facilitant ainsi l'appropriation des outils et méthodes par les cadres techniques nationaux. Plusieurs sessions de formation ont

été organisées, contribuant à renforcer les compétences locales.

Mise en place de l'infrastructure CECN

La mise en place de l'infrastructure pour la Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN) au Burkina Faso a été facilitée par l'existence préalable de comptes environnementaux économiques ainsi que par la méthodologie d'élaboration de l'annuaire statistique de l'environnement conforme au Cadre de développement des statistiques de l'environnement (CDSE) des Nations Unies.

Aujourd'hui, le pays dispose de comptes écosystémiques des terres, ainsi que d'une bibliothèque de données et de vidéos relatives à la CECN. Bien que le processus de création des comptes n'ait pas été simple, notamment en raison de la difficulté à s'approprier l'ensemble du processus, des besoins en formation et accompagnement supplémentaires ont été identifiés pour renforcer cette appropriation.

Secteurs prioritaires et perspectives d'études

L'agriculture est identifiée comme le secteur prioritaire à développer davantage avec les comptes CECN, compte tenu de son importance pour l'économie nationale. À ce jour, aucune étude valorisant directement les données de l'outil CECN n'a encore été réalisée, mais cette perspective est envisagée, notamment dans le secteur agricole. La visite terrain du village de Koakin a permis d'illustrer concrètement l'importance de la biodiversité dans l'élaboration des comptes écosystémiques.

Identification des hotspots écologiques

Grâce à la mise en place de l'outil CECN, le village de Koakin a été identifié comme un hotspot riche en biodiversité. Ce site joue un rôle crucial dans la protection des sols et la fourniture de produits forestiers non ligneux et ligneux, illustrant ainsi la pertinence de l'outil pour la gestion durable des ressources naturelles.

Communication et pérennisation des acquis

Les ateliers organisés au Burkina Faso ont été particulièrement efficaces pour mobiliser les autorités nationales, contribuant à mettre en lumière les acquis et bonnes pratiques du projet. Les vidéos réalisées lors de ces sessions ont également favorisé une meilleure visibilité. Par ailleurs, la capitalisation des bonnes pratiques et leur intégration dans les politiques publiques sont des leviers clés pour assurer la pérennisation des acquis de COPERNICEA.

Le Niger



Au Niger, le projet COPERNICEA constitue une priorité majeure pour les stratégies nationales liées à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles. Depuis la signature et la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) respectivement le 11 juin 1992 et le 25 juillet 1995, le Niger a mis en place un cadre politique et institutionnel robuste visant à préserver la diversité biologique. Ce cadre comprend plusieurs documents stratégiques qui ont marqué les étapes clés de cette démarche.

Évolution des politiques nationales en biodiversité

En 1998, le Niger a élaboré sa première Stratégie Nationale et son Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA/DB). Cette stratégie initiale ne prenait cependant pas en compte l'approche écosystémique, ni la dimension actuelle de l'échange d'informations telle qu'illustrée par le mécanisme de partage d'informations Clearing House Mechanism (CHM) prévu par la CDB. Pour pallier ces limites, le Niger a créé, le 12 mars 1999, un Centre d'échange d'informations dédié à la diversité biologique, conformément aux objectifs 17 et 18.3 de la Convention. En 2000, un Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) a été également élaboré pour renforcer la cohérence entre développement et conservation.

En 2014, une deuxième édition de la Stratégie Nationale et son Plan d'Action en matière d'Échange d'Informations sur la Biodiversité (SNPA-CHM) a été adoptée pour la période 2014-2020. Cette stratégie comporte des objectifs stratégiques spécifiques dont le troisième vise à améliorer la gestion des aires protégées à travers le développement d'outils tels que le Financial Score Card (FSC). Le FSC permet d'évaluer l'efficacité financière et la durabilité des aires protégées en analysant les revenus, les allocations budgétaires et les besoins en financement. Par ailleurs, l'objectif stratégique 4 s'attache à intégrer la diversité biologique dans les politiques et stratégies nationales, marquant ainsi un progrès significatif dans la prise en compte de la biodiversité.

Cadre institutionnel favorable à la mise en œuvre de COPERNICEA

Le Niger bénéficie d'un cadre institutionnel propice à la mise en œuvre des activités du projet COPERNICEA. Le Ministère en charge de l'Environnement joue un rôle central dans la coordination des actions de préservation et de conservation de la biodiversité. En parallèle, le Centre National de Suivi Écologique (CNSEE) assure la fonction de point focal pour l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) au Niger. Cette double présence institutionnelle garantit une bonne articulation entre la gouvernance environnementale nationale et les initiatives régionales.

Intégration progressive de la biodiversité dans les politiques nationales

Bien que des efforts soient en cours pour intégrer la biodiversité dans les politiques et stratégies nationales, la monétarisation des services écosystémiques reste

encore peu prise en compte dans la comptabilité nationale nigérienne. Le projet COPERNICEA, grâce à son approche globale et intégrée, offre une couverture nationale complète avec l'élaboration des comptes écosystémiques englobant toutes les régions du pays. Une fois la monétarisation des services écosystémiques finalisée, il est prévu que celle-ci soit également incorporée dans la comptabilité nationale, renforçant ainsi la prise en compte économique des ressources naturelles.

Initiatives complémentaires en évaluation économique des services écosystémiques

Par ailleurs, le Niger a déjà initié des actions en matière de quantification et d'évaluation économique des services écosystémiques à travers le projet Economics of Land Degradation (ELD). Cette initiative a permis la réalisation de cas pratiques dans plusieurs sites, avec le calcul d'indicateurs financiers clés tels que la Valeur Actualisée Nette (VAN) et le Taux de Rendement Interne (TRI). Ces expériences complémentaires viennent enrichir le travail entrepris par COPERNICEA et facilitent la transition vers une meilleure valorisation économique des services écosystémiques.

Perspectives et apports de COPERNICEA au Niger

L'approche innovante de COPERNICEA, qui intègre une vision écosystémique étendue à l'ensemble du territoire national, constitue un levier essentiel pour renforcer la gouvernance environnementale du Niger. Le projet ouvre la voie à une meilleure articulation entre politiques, gestion et valorisation économique des ressources naturelles. La finalisation de la monétarisation des services écosystémiques et leur incorporation dans la comptabilité nationale permettront d'améliorer la prise de décision et de favoriser un développement durable inclusif et résilient.

Contexte et mise en œuvre du projet

Le Niger, à travers son Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale (CNSEE), a engagé depuis mars 2021 plusieurs actions dans le cadre de la première phase du projet COPERNICEA. Ces actions ont couvert l'inventaire et la collecte de données biophysiques et socioéconomiques, la réalisation des Comptes Écosystémiques du Capital Naturel (CECN), ainsi que le renforcement des capacités des experts nationaux sur la méthodologie d'élaboration de ces comptes.

Les principales activités réalisées incluent : la collecte et analyse des données pour les comptes de couverture des terres et de carbone, l'organisation d'ateliers d'information et



de formation, la production de supports de communication (gadgets, documents), la participation à des événements régionaux et internationaux (CoP 16), ainsi que des visites terrain et la réalisation d'un film valorisant les succès du projet au Niger.

Défis et opportunités rencontrés

Le projet a dû faire face à plusieurs défis, notamment le manque de données précises de niveau 2 et 3 pour la création des comptes, l'absence de monétarisation des résultats, et la difficulté de compréhension des concepts CECN pour certains publics cibles. La traduction du matériel de communication en langues nationales a également constitué une barrière pour une sensibilisation plus large. Cependant, COPERNICEA a généré de nombreuses opportunités telles que le renforcement des capacités techniques des experts locaux, la création d'une base nationale de données biophysiques et socioéconomiques, la synergie accrue entre les parties prenantes, ainsi que l'intégration des concepts CECN dans les travaux de fin d'études universitaires.

Alignement avec les besoins et stratégies nationales

Le projet COPERNICEA s'est parfaitement aligné avec les politiques nationales en matière de biodiversité et développement durable. Le Niger a ratifié la Convention sur la Diversité Biologique dès 1995 et a élaboré plusieurs stratégies et plans d'action, notamment la Stratégie Nationale sur la Biodiversité et le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable. La mise en place d'un Clearing House Mechanism (CHM) pour l'échange d'informations sur la biodiversité a facilité l'intégration des résultats de COPERNICEA dans les processus institutionnels.

Synergies et partenariats nationaux

COPERNICEA a favorisé l'implication active de multiples acteurs nationaux : services techniques, universités, centres de recherche comme AGRHYMET et INRAN, ainsi que des partenaires internationaux comme Enabel. Ces partenaires ont contribué à la fourniture des données, au renforcement des capacités et à la sensibilisation des acteurs locaux, renforçant ainsi la coordination et l'appropriation du projet.

Ressources et contributions locales

Le Niger a su tirer parti des ressources allouées dans le cadre du projet pilote en mobilisant des ressources humaines qualifiées, en mettant à disposition du matériel informatique, des bureaux et véhicules, et en recrutant des consultants spécialisés pour la collecte et l'analyse des données. Cette mobilisation a facilité la réalisation des comptes, la sensibilisation des parties prenantes et la participation active aux événements régionaux et internationaux.

Adaptabilité et innovations

Face à la crise sanitaire liée à la COVID-19, le projet a démontré sa flexibilité en organisant des vidéoconférences pour poursuivre les échanges et formations. Il a également innové en réorganisant et créant des bases de données adaptées pour continuer la production des comptes malgré les contraintes.

Impact institutionnel et bonnes pratiques

Les structures nationales ont renforcé leur organisation et leurs capacités grâce à COPERNICEA. On note l'amélioration de la gestion des données d'entrée, le développement de partenariats solides, ainsi que l'intégration de la CECN dans les axes de recherche universitaire. Ces avancées favorisent la pérennisation des outils et méthodologies issues du projet.

Valeur ajoutée et complémentarité

COPERNICEA complète et enrichit les initiatives existantes au Niger, notamment en matière de quantification et monétarisation des services écosystémiques, par exemple

avec l'initiative ELD (Economics of Land Degradation) qui promeut l'agroforesterie. Le projet apporte ainsi une approche complémentaire et synergique à celles menées par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable et d'autres acteurs nationaux.

Apport de l'UGP et de l'OSS

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ont joué un rôle clé en apportant des ressources financières, en fournissant des données essentielles et en assurant le renforcement des capacités techniques et matérielles. Leur appui a été déterminant pour le succès de la mise en œuvre de la CECN au Niger.

Mise en place de l'infrastructure CECN

L'infrastructure du CECN au Niger a bénéficié d'un contexte politique et réglementaire favorable, d'un cadre institutionnel bien structuré et d'une collaboration efficace entre les acteurs. Le CNSEE, point focal national, a assuré la coordination et la mobilisation des ressources humaines nécessaires.

Produits et compétences développés

Le Niger dispose désormais de plusieurs comptes et rapports sur la CECN, notamment le Compte de Couverture des Terres et le Compte Carbone, accompagnés de rapports méthodologiques. Le processus de création de ces comptes a été accessible grâce à l'existence de ressources humaines compétentes, qui ont acquis des savoir-faire en cartographie, analyses multicritères, quantification et monétarisation des services écosystémiques, ainsi qu'en outils d'aide à la décision.

Perspectives pour le futur

Parmi les axes à développer figurent la monétarisation approfondie des services écosystémiques et la mise en place d'outils automatisés pour la détection des zones sensibles (« hot spots »). Plusieurs études en cours valorisent déjà les données issues de la CECN pour mieux orienter les politiques environnementales et les actions de conservation.

Le Sénégal



Le Sénégal est représenté par le Centre de Suivi Écologique (CSE), relevant du Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique. La directrice technique du CSE a coordonné la mise en œuvre nationale du projet COPERNICEA.

Activités menées

Le projet a permis la production de trois comptes environnementaux majeurs :

- Compte de la couverture des terres
- Compte du carbone (végétal et sol)
- Compte de l'infrastructure écosystémique

Ces comptes ont été élaborés à partir de missions de terrain, collecte et traitement des données, cartographie par imagerie satellitaire, et plusieurs ateliers techniques de validation. Des supports de communication ont aussi été produits, notamment la traduction en wolof de la vidéo de capitalisation sur la Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel (CECN).

Défis rencontrés et opportunités

Défis :

- Complexité méthodologique nécessitant des profils multiples.
- Accès limité aux données désagrégées nationales.
- Maintien de la mémoire institutionnelle face à la mobilité des points focaux.
- Disparité des données, notamment pour le compte de l'eau produit par diverses institutions.

Opportunités :

- Mise en place d'un cadre fédérateur et pluridisciplinaire réunissant acteurs de l'environnement et de la statistique.
- Création de synergies entre institutions diverses autour de la CECN.
- Collaboration avec d'autres projets régionaux, notamment le projet « Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest », qui a renforcé les capacités régionales.

Alignement avec les stratégies nationales

COPERNICEA s'est parfaitement aligné avec les engagements du Sénégal, notamment la Déclaration de Gaborone pour le développement durable, et la participation à la Communauté de pratique sur la comptabilité du capital naturel (CCN).

Le projet complète et soutient plusieurs politiques sectorielles, telles que :

- Plan Sénégal Émergent (PSE)
- Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)
- Contribution Déterminée au niveau National (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris
- Cadre National d'Investissement en Gestion Durable des Terres (CNIS/GDT)
- Politiques sectorielles sur l'eau, la forêt, la biodiversité, etc.

La comptabilité écosystémique est un outil essentiel pour le suivi et l'évaluation de ces politiques et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Mobilisation des parties prenantes

Un comité technique pluridisciplinaire national a été créé, facilitant l'appropriation des concepts et la participation active des institutions clés telles que la DEFCCS, DPN, ANSD, DEEC, DGPPE, ainsi que d'experts de l'université Cheikh Anta Diop et d'ONG locales.

Synergies et partenariats

Le Sénégal a su intégrer COPERNICEA dans une dynamique multi-acteurs, rassemblant les représentants de la statistique nationale, les institutions sectorielles, les universités, et la société civile.

Cette approche inclusive a permis une meilleure collecte et validation des données, ainsi qu'une appropriation collective des résultats.

Ressources mobilisées et facteurs clés de succès

- Renforcement des compétences techniques, notamment en SIG et télédétection.
- Organisation d'ateliers techniques et de missions de terrain financés par le projet.
- Mise à disposition des infrastructures du CSE (salles, équipements informatiques).
- Fort engagement local et mobilisation des partenaires.
- Partage efficace des données multisources.

Adaptabilité et innovations



Face au manque de données nationales exhaustives, le Sénégal a complété par des inventaires terrain et a noué des partenariats avec des ONG locales pour enrichir la base de données.

Le recours aux SIG et à l'analyse statistique a permis de convertir des données de biomasse en estimations de carbone.

Impacts et bonnes pratiques

- Renforcement institutionnel avec la création d'une cellule technique nationale compétente.
- Adoption d'une méthode comptable innovante permettant de valoriser économiquement et écologiquement les écosystèmes.
- Contribution à la structuration et au suivi des politiques nationales environnementales.

Positionnement du projet dans le contexte national

COPERNICEA complète les efforts du Sénégal dans la mise en œuvre progressive du Système de Comptabilité Économique et Environnementale (SCEE) à travers plusieurs initiatives nationales et projets sectoriels (VALEURS, PASEF, etc.).

Le projet apporte une valeur ajoutée en intégrant la dimension écologique et la durabilité des services écosystémiques.

Appui de l'OSS et du projet UGP

L'OSS a soutenu le Sénégal via l'organisation de formations en ligne et en présentiel sur la production des comptes. Les produits et outils développés par l'OSS ont largement contribué à renforcer les capacités nationales.